

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu au centre culturel à Sandweiler, le jeudi 10 février 2022 à 8h30.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
- 2. Devis estimatif détaillé et plans du projet « Sandweiler Generationenpark »
- 3. Nomination d'un membre pour la commission des bâtisses
- 4. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins, Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

La séance du conseil communal aura lieu sous le régime du « CovidCheck » conformément aux dispositions légales sanitaires en vigueur.